

Les usages sociaux de l'argent

Comment sauter une génération ? Ecriture de comptes et prise en charge des trajectoires familiales

Axel Pohn-Weideinger

La figure du grand-parent a récemment surgi d'un ensemble de travaux portant sur la transformation des relations familiales intergénérationnelles dans les sociétés modernes, ainsi que d'une nouvelle attention des politiques sociales à l'égard de ces relations. Certains travaux voient en elle l'expression d'un nouveau modèle de solidarité familiale, dans lequel les grand-parents confèrent davantage de soutien affectif, symbolique et moral à leurs enfants adultes et à leurs petits enfants, tandis que d'autres ont exprimé leur distance critique à l'égard de ce nouveau discours (Gestin 2002, Hummel et Perrenoud 2009b), notamment en ce qui concerne sa nouveauté historique et sa généralité supposée (Hummel et Perrenoud 2009a). Le législateur s'est lui aussi penché sur ce sujet d'actualité, notamment en ouvrant le droit des successions à des donations et à des successions dites « transgénérationnelles », rendant possibles, et financièrement plus favorables, des « sauts de générations », c'est-à-dire des transmissions financières directes entre grand-parents et petits-enfants. L'objectif est ici d'intégrer les grand-parents dans la matrice des soutiens intergénérationnels juridiquement existants – ceux qui lient parents et enfants – en incitant les grands-parents à transmettre leur patrimoine de leur vivant, lorsque leurs descendants en éprouvent le besoin.

La découverte de cette « nouvelle grand-parentalité » a donné lieu à des travaux socio-démographiques (Attias-Donfut & Segalen 1997), historiques (Gourdon 2001), psychologiques (Bouyer et al. 2005), sociologiques¹ et juridiques (Moisdon-Chataigner 2009). Dans les pages qui suivent, je m'efforcerai d'en décrire la réalité du point de vue de l'ethnographie économique, c'est-à-dire en saisissant le grand-parent à travers les flux économiques qui ont lieu au sein de sa parenté pratique, aspect négligé dans les travaux portant uniquement sur les « relations » intergénérationnelles, comme si celles-ci ne faisaient pas aussi l'objet de transferts économiques. Plus précisément, je m'intéresse ici aux problèmes spécifiques que la mise en œuvre de la « solidarité transgénérationnelle » visée par le législateur, *i.e.* le financement actif des générations suivantes par les grands-parents, pose aux grands-parents sur le plan de l'organisation de leur budget domestique. Le scénario où les grand-parents comblent une défaillance financière et affective dont souffrent leurs propres enfants est bien le cas de figure fondateur du discours de la grand-parentalité : c'est dans ce type de situation que les grands-parents devraient engager leur patrimoine, leurs

¹ Voir les bibliographies dans Gestin 2002 et Hummel & Perrenoud 2009. Voir aussi : Hummel & Perrenoud 2009b.

ressources symboliques et culturelles ainsi que leur disponibilité, afin de préserver la cellule familiale. Mais que signifie pour les grands-parents assumer la charge financière totale et partielle de plusieurs foyers ? Comment les familles organisent-elles ces « sauts de générations » et quels problèmes spécifiques en découlent ?

Dans les pages qui suivent je présenterai une enquête sur le livre de comptes d'une grand-mère qui prend partiellement en charge une famille de trois générations. Le cas ethnographique présente un certain nombre de caractéristiques qui peuvent éclaircir la problématique esquissée ci-dessus. Dans une famille de classe moyenne, la présence d'un patrimoine mobilise la famille en tant que groupe de descendance, « collectif tendu vers le maintien d'un patrimoine à la fois financier et culturel, en vue de sa transmission » (Weber 2005). Cette entreprise, que l'on peut aussi qualifier de reproductive (Bourdieu 2002) possède un caractère particulièrement problématique du fait que la fille des deux grands-parents est une fille unique, souffre d'une dépression chronique, et n'a pas le statut professionnel et matrimonial qui lui permettrait d'accroître ou de transmettre le patrimoine familial. Le problème de la continuité de ce dernier se pose donc à la génération suivante, à propos du petit enfant, fille unique aussi, qui pourra rattraper le déclassé annoncé à condition que les grands-parents puissent mobiliser les ressources nécessaires. C'est cet effort de stabilisation de la ligne familiale à travers le financement des quatre trajectoires qui y sont emboîtées, que je propose de suivre sur une période de 32 mois de comptes. J'interrogerai le livre de comptes à la fois en tant que *document* témoignant de cette biographie économique familiale, mais aussi en tant que *dispositif pratique* sur lequel s'appuie l'acteur économique – la grand-mère – face à des problèmes budgétaires biographiquement inédits.

1. Éviter le surendettement

Désirée Lemaire² a 76 ans lorsque je la rencontre fin 2009, dans le cadre d'une enquête sur les parcours d'endettement. À l'occasion du premier des quatre entretiens que je mène avec elle jusqu'en septembre 2010, elle me raconte longuement l'enchaînement des événements qui ont conduit à sa situation financière actuelle, situation qu'elle éprouve comme difficilement tenable. Avec un budget structurellement déficitaire, elle assure partiellement la charge financière de sa fille Louise, née en 1961, de sa petite-fille, Marie, née en 1986, et, jusqu'en 2009, de son mari François. Désirée et son mari sont d'anciens cadres bancaires. Nous sommes donc dans un milieu aisé. Avant le décès de François les deux retraites totalisent 5 000 € par mois. Le couple a facilement accédé à la propriété en banlieue parisienne dans les années soixante et a longtemps pu s'offrir un mode de vie caractérisé par la consommation, l'aisance financière et l'accumulation d'un patrimoine familial. Les problèmes financiers du couple n'ont commencé qu'avec la maladie de leur fille, qui souffre d'une dépression dont l'une des causes serait, selon Désirée, la séparation d'avec son ancien conjoint, à quelques jours seulement de la naissance de Marie. Suite à cet événement, Louise a successivement coupé les ponts avec le monde extérieur, perdu ses indemnités de chômage et ne sort plus de l'appartement que ses parents lui louent. Elle vit aujourd'hui du RSA et de l'aide de ses parents.

Lorsqu'un cancer se déclare chez Désirée, en 2000, son mari et elle prennent conscience que cette situation ne sera pas tenable à long terme. Ils décident d'acheter un appartement à leur fille, pour laquelle ils paient un loyer « à fonds perdus », comme dit Désirée. En parallèle, ils assument les charges générées par leur petite-fille, charges qui ne

² Les noms, prénoms et toponymes sont fictifs.

cessent de s'accroître au fur et à mesure que celle-ci grandit, et auxquelles la mère ne peut faire face. Lorsque l'échec scolaire de Marie se dessine, elle déménage dans l'appartement des grands-parents et intègre un collège privé. En 2007, la petite-fille s'inscrit dans une Ecole de commerce « bien classée » à Paris. Dès lors, les premières brèches apparaissent dans le budget familial. Elles seront comblées à l'aide de crédits à la consommation. Successivement, la famille entre donc dans une dynamique d'endettement, où un nouveau crédit sert à rembourser des mensualités et non pas le capital emprunté.

Désirée me dit avoir rempli un dossier de surendettement à trois moments particulièrement critiques de sa trajectoire, sans les avoir déposés. La dernière fois, elle a fait demi-tour juste avant d'entrer dans la succursale de la Banque de France. Pour l'ancienne banquière, le fichage administratif serait symboliquement difficile à accepter, le surendettement imposant à la personne qui le subit le stigmate d'avoir manqué à ses obligations. Qui plus est, le dépôt aurait pour conséquence la fin de la prise en charge financière de ses protégés, ainsi que la vente de la propriété familiale. « Ils me diront "vous n'avez qu'à vendre" », me dit-elle. Dans le cadre d'un plan de remboursement, Désirée ne pourra pas continuer à rembourser le crédit de l'appartement pour sa fille, ce qui contribuera encore au déclassement de celle-ci. De même, elle sera obligée de couper le soutien financier à sa petite-fille étudiante, celle-ci ne faisant pas partie des « charges incompressibles » aux yeux de la Banque de France. L'arrêt des études en Ecole de commerce signifierait aussi une remise en cause de la transmission du capital culturel. C'est pourquoi l'évitement du surendettement est une question majeure pour Désirée. Tous ses efforts sont alors orientés vers deux objectifs : d'une part, il s'agit pour elle d'atténuer le déclassement de Louise, en lui transmettant un patrimoine immobilier dont celle-ci pourra vivre. D'autre part, en assumant l'éducation supérieure de Marie, elle tente de lutter contre ce déclassement pour la génération suivante.

2. L'ouverture d'un livre de comptes, ou : « avant on gérait comme ça »

Au cours de nos conversations, Désirée m'explique en détail les problèmes spécifiques que cette prise en charge de trois foyers lui pose au quotidien. Souvent, nos conversations tournent autour des dépenses liées à ses protégés, qui semblent surgir sans cesse, sans qu'elle ait pu les prévoir. Désirée m'explique comment elle fait pour y faire face, parfois en réfléchissant à voix haute à une solution. Elle me fait part d'un lacs de transactions à la fois intimes et économiques, qui semble se caractériser par une manque de visibilité et de prévisibilité. A un moment avancé de l'enquête, je lui pose donc la question de savoir comment elle s'y prend concrètement, si elle a tout son budget en tête. Elle rit et me dit que « si j'avais que moi à m'occuper c'est simple, mais comme j'ai à droite et à gauche, et bien, il faut que, je peux pas dire je paie ça sans rien tenir, c'est pas possible ». Elle me montre alors le livre de comptes dans lequel elle inscrit ses dépenses quotidiennes. Tout y figure. Je suis frappé par la différence de perception que le livre produit sur sa situation. Feuille après feuille, des lignes de chiffres s'y enchaînent sans commentaire. Contrairement au récit de sa pratique, que Désirée me délivre avec éloquence et cohérence, les comptes sont à première vue prosaïques et incompréhensibles pour le lecteur externe.³ Les segments de son parcours y sont fractionnés en petites unités, une semaine se résumant en vingt-cinq postes de dépenses, un mois en cent postes de dépenses, un an en 1200 postes de dépenses. Là où la narration résume plusieurs mois à grands traits, mais donne à

³ Pour le déchiffrement d'un livre de comptes, voir Vanbremeersch 2008.

voir à l'interlocuteur des protagonistes, une intrigue, l'acmé d'une histoire, sa résolution, et une évaluation de celle-ci (Labov et Waletzky 1966), le livret de comptes donne à voir l'intégralité d'événements économiques sans reconstruction a posteriori, mais de façon brute, dépourvue d'interprétations et d'attributions d'intentionnalités susceptibles de les agrandir.

Etonnée, et quelque peu flattée par ma curiosité à propos de ce document si ordinaire pour elle, Désirée me commentera longuement, dans la suite de l'enquête, sa comptabilité domestique, et me laisse prendre des photos d'environ 32 mois de comptes. Pour elle, la plupart des lignes du cahier sont tombée dans l'oubli. Interrogée sur ce qui s'est passé à un moment précis du cahier, Désirée ne s'en souvient plus car le document a pour elle perdu de sa pertinence pratique. Les activités les plus ordinaires passent souvent inaperçus aux yeux des acteurs eux-mêmes. Mais parfois, lorsque je feuillette le livre avec elle, il réveille spontanément des sentiments : « voyez, là j'étais dans une mauvaise période », ou « là c'était pour ma petite-fille », ou « là ma position n'était pas bonne » dit-elle alors. C'est cet aspect émotionnel et affectif des comptes qui m'a semblé intéressant à reconstruire, car il nous permet de saisir comment les comptes affectent les relations sociales, y compris la relation à soi, et nous donnent donc à voir comment la famille se réorganise face à des situations qui la mettent à l'épreuve.

Pour analyser cette pratique d'écriture, il a tout d'abord fallu la situer sur un axe temporel, afin de comprendre sa relation avec la trajectoire de cette famille. Bien que Désirée et son mari soient des « gens de la banque » (Grafmeyer 1992), elle n'a pas tenu un cahier toute sa vie. Pendant près de 50 ans, les deux cadres avaient mené à bien la gestion de leur budget en se reposant sur un « habitus économique incorporé » (Weber 2009 : 400), qui pouvait se passer de tout dispositif matériel et de toute réflexivité particulière. Lorsque je demande à Désirée comment elle gérait son budget avant le moment où elle a commencé son cahier, elle me répond : « avant on gérait comme ça » et hausse les épaules, laissant sous-entendre l'inanité de ma question.

Le premier cahier commence entre la prise de retraite de Désirée et l'emprunt contracté pour l'appartement de sa fille, dans les années quatre-vingt dix. Sur un plan temporel, l'ouverture du premier cahier coïncide avec plusieurs développements de sa biographie économique, qui ont transformé le budget de telle sorte qu'il ne peut plus être tenu sous sa forme habituelle, c'est-à-dire d'une façon routinière et non questionnée⁴. En premier lieu, l'évolution imprévue de la trajectoire de la fille de Désirée, qui, à 30 ans, dépend de ses parents et ne peut pas assumer la prise en charge économique de sa propre fille, produit des creux dans le budget et nécessite d'abord l'abandon de la prévision biographique initiale de Désirée et de son mari, qui prévoyaient une prochaine émancipation financière de leur fille. L'emprunt contracté sur 15 ans pour acheter un logement à leur fille signifie que leur budget doit s'adapter à de nouveaux postes de dépenses, qui nécessitent une gestion nouvelle. L'écriture comptable débute à ce point d'inflexion précis, où la solidarité familiale nécessite la modification d'une pratique économique. De quel ordre sont les difficultés liées à cette situation ? Sur le plan économique, quelles sont les implications financières d'une prise en charge de deux foyers, et en quoi l'écriture comptable permettrait-elle de mieux y faire face ? Pour répondre à ces questions, je propose une lecture du cahier par ligne budgétaire, cherchant à identifier les dépenses affectées aux différents membres de la famille, afin de montrer comment le financement de leur devenir se répercute sur l'ensemble du budget familial.

⁴ L'on trouvera des considérations générales sur la relation entre crises biographiques, rupture de sens commun et pratiques d'écriture dans Lahire 2008.

3. La prise en charge de la fille

Le livre de comptes est posé sur une petite table de cuisine. C'est ici que Désirée, comme beaucoup de femmes (Lahire 1993 : 153-172), s'occupe des écritures dites « domestiques » (Albert 1993, Lahire 1993 : 129-151) et de la « paperasse » (Dardy 1997). Son livre de comptes comprend 80 pages et porte le titre « position de compte ». Chaque mois, Désirée y inscrit environ 100 postes de dépenses. A l'intérieur (voir annexe illustration 1), une grille imprimée de couleur verte divise chaque page en six colonnes : « date », « opération », « Dépenses ou DÉBIT », « Recettes ou CRÉDIT », puis, une colonne « SOLDE » qui est subdivisée en « débiteur/créditeur ». Désirée y inscrit ses transactions financières : d'abord la date du débit de la dépense [1], puis, dans la colonne « opération », le moyen de paiement (carte bancaire [2], chèque [3], virement [4], retrait [8]), les raisons de son utilisation (p.e. « Françoise Saget [5], Auchan [6], Fromages [7]) et le montant de l'opération. Elle calcule enfin le solde en soustrayant le montant de la dépense du solde de la ligne précédente. Pour les dépenses effectuées pour ses proches, Désirée inscrit aussi, entre guillemets, le nom de la personne (p.e. « Coiffeur Marie »). C'est grâce à cette nomination des dépenses que l'on peut, en les additionnant, composer des lignes de dépenses et s'interroger sur le sens de ces transactions, au regard de la trajectoire sociale qu'elles soutiennent.

Commençons par les postes de dépenses affectés à la fille Louise. Ceux-ci pèsent lourdement sur le budget mais varient peu. Désirée paie les mensualités de crédit immobilier (996€), les charges de copropriété (300€, en moyenne), la taxe foncière (83€) et diverses assurances (59€), soit au total 1438€ par mois. A cette somme s'ajoutent les dépenses pour l'alimentation, qu'elle chiffre à environ 400€. La lecture des comptes ne permet pas de dissocier les achats de nourriture effectués pour elle-même de ceux qu'elle effectue pour sa fille. Désirée ne tient pas compte de cette distinction, qui sans doute ne lui semble guère pertinente. Pour elle, il s'agit d'une dépense « normale », dont la normalité peut s'expliquer par sa définition de la relation qu'elle a avec sa fille : une mère se doit de nourrir à sa fille. En revanche, pour d'autres dépenses, Désirée n'hésite pas à ajouter une mention qui indique que cette dépense a un caractère exceptionnel. Par exemple, en avril 2008, elle fait un versement de 50 €, et note « exceptionnel » à côté du poste. En mars 2008, elle paie un abonnement télécâble à sa fille, qui ne sort que peu de la maison et passe des longues heures devant la télévision. En décembre 2008, elle lui paie un shampoing « exceptionnel ». Ces paiements correspondent sans doute à des moments de générosité bien dosée, où la mère offre à sa fille des petits extras dont elle espère qu'ils pourraient améliorer le triste sort de celle-ci, sans qu'il y ait en même temps d'ambiguïté sur le caractère extraordinaire de ces dépenses.

En décembre 2010, les dépenses mensuelles pour la fille consomment donc 40% des 3 657€ de revenus mensuels dont Désirée dispose. Lorsqu'on inclut les 400€ d'alimentation dans le budget, c'est la moitié de son budget que Désirée consacre à sa fille. En supportant ces charges, Désirée essaie d'influer sur ce segment de trajectoire dont elle ne fera plus partie, et où sa retraite ne réglera plus aucun loyer. Anticipant cette situation, où la fille héritera mais n'aura pas de revenus réguliers, la mère s'endette ici et maintenant, et aménage son budget autour des mensualités de remboursement, afin d'accroître le patrimoine familial de son vivant. Elle investit dans l'avenir de la fille : tout l'enjeu est de faire de celle-ci, lorsqu'elle héritera du patrimoine de ses parents, une propriétaire-petite rentière au lieu d'une propriétaire-RMIste : celle-ci pourra habiter son propre logement et louer celui de ses parents. Si nous nous plaçons dans une perspective temporelle, c'est là le

sens de ces dépenses et du travail accompli pour les assumer. Qu'en est-il des autres dépenses du cahier ?

4. Financer une carrière d'étudiante

Si le poste budgétaire de la fille est très élevé, il a néanmoins l'avantage de ne présenter que très peu de variations. La fille mène une vie qui sur le plan budgétaire ne produit pas d'imprévus, hormis les travaux de copropriété, qui peuvent varier. En revanche, le financement du mode de vie de la petite-fille Marie nécessite des dépenses qui sont fréquentes et de surcroît à montants variables. Celle-ci bénéficie d'une bourse sur critères sociaux qui de toute évidence ne couvre pas tous ses « besoins », si bien qu'elle fait souvent appel à sa grand-mère. Sur 32 mois, environ 240 postes du cahier sont ainsi attribués à Marie, soit au total 33 100€ ou 1 035€ par mois. Au moment où commence ma lecture du cahier, en mars 2008, celle-ci est étudiante en première année d'école de commerce. Les frais de scolarité de cette école, 14 800€, consomment à eux seuls 45 % des dépenses pour la petite-fille. Le reste, soit 18 300€, couvre, à raison de 570 € par mois, les charges « courantes » que produit le mode de vie de la petite-fille. C'est un montant élevé, dont le lecteur extérieur s'imagine difficilement le caractère nécessaire, voire le bien-fondé, eu égard au fort endettement de la grand-mère. Que couvrent exactement ces dépenses ? Sont-elles nécessaires, et si oui, pourquoi ? Que signifie avoir une étudiante à charge ?

Voici une brève liste des dépenses intitulées « Marie » :

Photocopie copines	Vol Cambodge	Zara
Imaginaire	Orly	Darty
Cadeaux copines	Iberia	Espace épilation
Chaussures	Monoprix	Traitement cheveux
Coiffeur Lucie St. Claire	Easyjet	Loyer
Mango	Monoprix	Passeport
Zara	Téléphone	Mode en direct
Fly Malaga	Naturalia	Char optique
RER	Voyage Budapest	Brussels
Retrait	Telecable	Chèque pour Assurance maladie
Venice	Pathé	Règlement Orange
Sock shop	Esprit	Europe assistance
Promod	Etam	Vol Madrid
Naf Naf	Princesse tam tam	Vol Sicile
Huit à huit	SNCF Rouen	Iberia
	Go Sport	Croisière

En parcourant les dépenses de la petite-fille, le sociologue reconstitue un mode de vie, lisible à travers les objets achetés, leur valeur, ainsi que les lieux d'achat. De Zara à Naf Naf, en passant par Etam et Mango, c'est le style de vie d'une jeune étudiante en milieu urbain qui se dessine. Contrairement à la grand-mère, qui ne visite que les supermarchés de moyenne gamme, la petite-fille n'hésite pas à faire des courses chez Monoprix, Naturalia, et Huit à Huit. Des voyages dans des villes européennes ou des contrées lointaines dressent le portrait d'un membre de la classe moyenne supérieure, qui se réalise à travers des tournées de shopping, des courses dans des magasins « de qualité » et des voyages à l'étranger. Nous sommes loin d'un quelconque minimum d'existence ou même de la pauvreté, telle qu'on pourrait l'attendre pour une personne qui se pense surendettée. Mais cela n'empêche en

rien d'interroger ces dépenses comme autant de réalisations que les acteurs économiques considèrent comme étant « nécessaires » au regard de la position qu'ils occupent ou souhaitent occuper à l'intérieur d'un espace social stratifié, qui est un espace de distinctions. Or, par rapport à sa position sociale, la petite-fille de Désirée est dans un moment important de sa biographie. La scolarité dans une école de commerce est pour elle un moment de passage, où elle accède à un statut social durable. Mais comment précisément devient-on étudiante en école de commerce et comment y réussit-on ? Quels sont les investissements nécessaires pour accomplir le passage de la bachelière à la diplômée du supérieur ?

En examinant de près la série de dépenses intitulés Marie, nous nous rendons compte que les frais d'inscription ne règlent qu'une partie de l'affaire. La « carrière » (Becker 1985) de l'étudiante se construit au fur et à mesure que des épreuves se manifestent, épreuves qui ont aussi une dimension économique. La vie en école de commerce, on le sait, nécessite l'établissement d'une sociabilité à l'intérieur du nouveau groupe de référence, autrement dit, la constitution d'un « réseau » qui plus tard sera la clef de voûte de la carrière professionnelle. Les dépenses pour les « photocopies » et les « cadeaux » pour les copines prennent là leur sens : ils soutiennent une relation sociale (l'amitié) à travers le don ou l'échange. Il en est de même des dépenses de mode et de beauté. Lors d'un de mes entretiens avec Désirée, la petite-fille avait annoncé par téléphone une facture de 700€, résultat d'une tournée de shopping avec ses amies. Face à ce montant important, Désirée s'était énervée, mais avait vite trouvé une justification (pour elle et pour l'enquêteur) : c'était pour la fête de l'école. Elle me parla alors longuement des bottes cassées de sa petite-fille et d'une robe de soirée démodée. La fête annuelle de l'école, c'est l'occasion de se présenter à la hauteur du mode de vie préconisé dans ces lieux, rituel qu'il est impossible d'accomplir sans porter des vêtements dernier cri, selon Désirée. Bien que la facture de 700€ pose des problèmes budgétaires épineux, la grand-mère peut ainsi se convaincre de son bien-fondé, car elle considère que les objets achetés sont nécessaires dans le cadre d'une vie d'étudiante d'école de commerce.

On pourra encore ajouter à la liste des dépenses affectées à la production d'une trajectoire « normale » pour une étudiante « normale » en école de commerce, le loyer de son studio. Dans le cahier, le poste « loyer » n'apparaît qu'en juillet 2009. Au début de ses études, la petite-fille habite chez ses grands-parents. Mais pour une véritable étudiante en école de commerce, ne faut-il pas disposer de son propre logement et de son « autonomie », au lieu de prendre le train tous les matins ? Ne faut-il pas pouvoir recevoir de temps en temps des collègues chez soi ? Ainsi, en creusant l'espace économique ouvert par le cahier, nous entrons dans les mondes dans lesquels la petite-fille réalise sa carrière, et nous rencontrons les injonctions de type économique sur lesquelles reposent ces réalisations. Considérons une autre ligne budgétaire, celle des voyages et des stages effectués à l'étranger. Dans les classes moyennes aisées ou supérieures, partir en voyage, de préférence sac au dos, c'est pourvoir délivrer à ses pairs un récit de soi dont l'objet est le déplacement du regard, la rencontre des cultures et l'apprentissage sur soi lors d'expériences d'apparence existentielles et intérieures. Aux voyages à Budapest, au Vietnam, en Sicile, s'ajoutent les séjours à l'étranger : une mission humanitaire au Costa Rica et un stage à Madrid, qui étoffent le CV de la future employée avec de nouvelles compétences, notamment linguistiques et « interculturelles ».

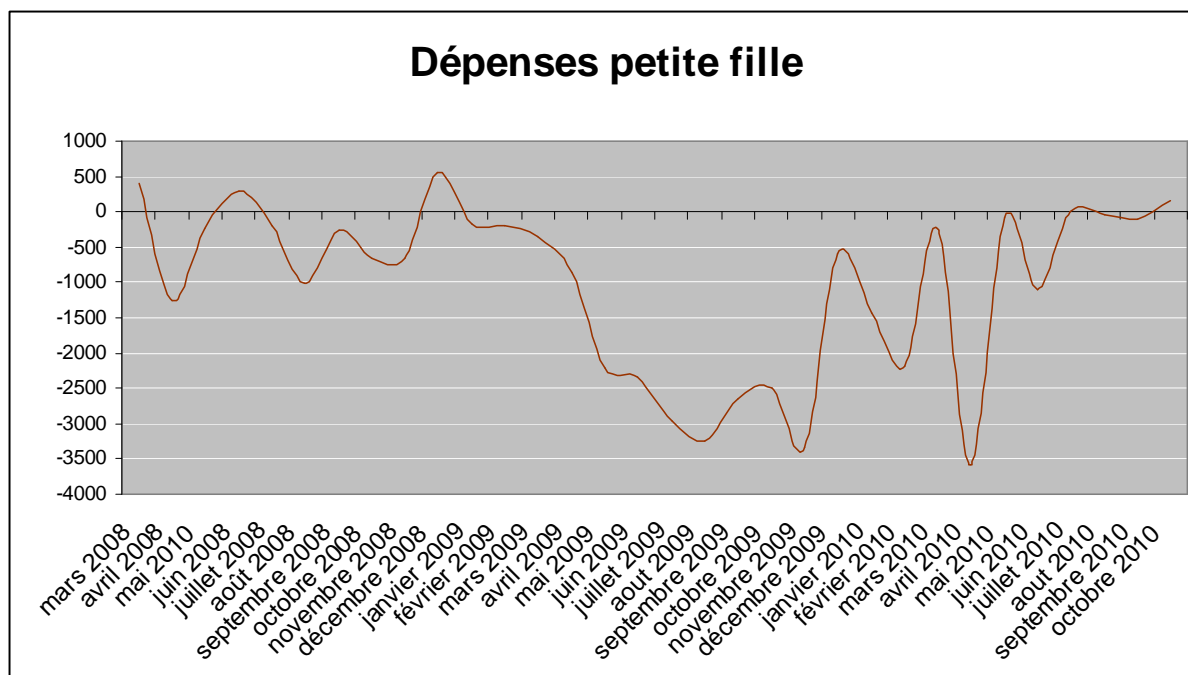
Au fil de toutes ces dépenses la petite-fille accomplit son « passage »⁵ dans une vie d'étudiante en école de commerce, et travaille sur la continuité de la ligne familiale. Sur un plan pratique et quotidien, c'est elle qui réalise ce passage, à partir de circonstances

⁵ La notion de passage est empruntée de Garfinkel (2007 :203-295).

concrètes et à travers des interactions avec ses collègues, professeurs, responsables de stage et employeurs. Mais en arrière-fond, c'est la grand-mère qui met à disposition le budget nécessaire pour que ces situations puissent avoir lieu, et, dans leur addition, composer une trajectoire « normale » d'étudiante. Cette dernière a pour soubassement une trajectoire économique, constituée par des dépenses qui surgissent au jour le jour, et dont il faut établir ou négocier la priorité en tenant compte de la situation budgétaire. Car toute dépense n'est pas indispensable. Par exemple, Désirée refuse de payer à sa petite-fille le permis de conduire.

A travers cette présence de la grand-mère dans les moindres détails de la vie de la petite-fille, les deux femmes ont développé une relation singulière. Etant donné qu'un certain nombre de décisions – toutes celles notamment qui se rapportent à l'argent – passent aussi par la grand-mère, les deux se voient régulièrement, échangent sur la scolarité ou l'utilité d'un stage, font les courses ensemble, vont au cinéma ensemble, mangent ensemble à midi. Cette relation, qui tantôt inclut, tantôt exclut la transaction financière, contribue aussi à assigner à la petite-fille une place dans la lignée. Car l'apparente facilité avec laquelle la grand-mère signe un chèque n'est pas seulement de l'ordre de l'altruisme : elle constitue aussi une injonction à la réussite faite à Marie. Le financement d'apparence presque inconditionnelle du mode de vie de cette dernière est aussi une façon de l'engager dans le rôle de sauveteur du groupe de descendance. Malgré ses difficultés financières, Désirée n'hésite pas à la faire entrer dans une école de commerce. Entre les deux femmes, un pacte tacite s'est noué : l'une donne à condition que l'autre réussisse. Face à la déchéance de la fille, l'avenir de la famille dépend désormais de la petite-fille.

Le financement de cette trajectoire d'étudiante est problématique car il est soumis à de fortes variations (graphique 1). L'intervalle de variation s'étire entre 1200€ de recettes (une bourse du CROUS versée sur le compte de Désirée jusqu'en août 2009) et 4000€ de dépenses. Ce n'est qu'en août 2010 que la courbe des dépenses s'aplanit car Désirée vend son appartement et lègue à sa fille 30 000€. Jusqu'à ce moment-là, la petite-fille coûte toujours plus qu'elle ne génère de recettes. Le problème auquel fait face Désirée c'est que ces dépenses ne s'apparentent aucunement à une charge mensuelle stable, et prévisible, comme c'est le cas pour sa fille. Désirée ne peut pas réserver à sa petite-fille une ligne budgétaire mensuelle, car le plus souvent, les dépenses surgissent sans qu'on ait pu les anticiper. Désirée ignore en grande partie les impératifs d'une vie étudiante en « école de commerce. Ayant elle-même obtenu un CAP de banque, elle conçoit donc difficilement l'évolution des dépenses qu'il faudra assumer.



Le cahier de comptes fédère donc deux biographies soutenues par deux lignes de budget dont les temporalités sont très différentes. D'une part, la trajectoire descendante de la fille est amortie par un investissement coûteux mais régulier et donc prévisible. Nous sommes dans une gestion budgétaire mensuelle et classique. De l'autre, le passage à la vie étudiante est financé par des dépenses qui pour partie (55%) surgissent par à-coups, sans être prévues. Dans l'immédiat, Désirée ne dispose pas toujours de suffisamment de liquidités pour les assumer, la marge de manœuvre de son budget étant réduite. Se dessine ainsi une gestion de l'imprévisible qui s'appuie sur une économie de l'endettement : une dépense imprévue est absorbée par le recours au crédit, afin de stabiliser la trajectoire sociale qu'elle soutient. Cette gestion quelque peu précaire se complique encore par la présence d'une troisième personne que Désirée prend en charge : son mari. Examinons comment sa présence se répercute sur le budget familial.

5. Amortir une disparition

Il n'est pas simple de repérer les dépenses régulières qui concernent le mari de Désirée, en dehors de celles qui concernent la nourriture, et les autres charges courantes où il figure implicitement, sans être nommé. Désirée annote l'ensemble des dépenses concernant sa petite-fille, mais pas celles qui concernent la nourriture de son mari et de sa fille, qu'elle considère comme « normales », en raison de sa relation avec eux. Ainsi, le nom du mari apparaît uniquement à côté de sa retraite, qui est versée sur le compte de Désirée : 1000€ par mois et 2460€ par trimestre. Ce n'est qu'à partir du mois d'avril 2008 que surgissent un certain nombre de dépenses qui de toute évidence peuvent lui être attribuées. Le 6 avril, Désirée signe un chèque de 352 € pour un « forfait hospitalier François Hôpital Laennec », ce qui revient à une hospitalisation de 22 jours. Deux jours plus tard, elle paie les services d'un médecin généraliste consulté en urgence. Trois semaines plus tard, le 27 avril, elle inscrit « coiffeur François hôpital » : 6€. Début mai elle signe un chèque à l'ordre du Trésor Public pour régler le forfait hospitalier jusqu'au 2 mai : 240€, soit 15 jours d'hospitalisation. Son mari est donc hospitalisé, du moins depuis le début du mois d'avril et encore pendant quelques temps après. Le 17 juin, elle mange à l'hôpital, probablement

parce qu'elle y a passé une partie de la journée. Fin mai, elle paie 99€ à un fleuriste de sa ville. Elle a selon toute probabilité essayé d'embellir avec ces fleurs le triste sort de son mari, dont l'état de santé s'est détérioré. C'est une lecture rétrospective du cahier qui suggère cette interprétation : le 30 juin, elle signe trois chèques à l'ordre de Rebillon, une entreprise de pompes funèbres, et un chèque à l'ordre d'un notaire. Début octobre, la retraite de François se mue en retraite de réversion : il a disparu fin juin. Fin 2008, Désirée inscrit des chèques à hauteur de 1296€ à l'ordre du Trésor Public pour des hospitalisations. Au total, elle aura payé, de mars à décembre 2008 près de 1900€ de forfaits journaliers, ce qui correspond à près de 4 mois d'hospitalisation. Ainsi, les quelques dépenses qui concernent le mari permettent donc de retracer les très grandes lignes de ce qui est arrivé à François jusqu'en juin 2008. Mais allons plus loin, pour dépasser une lecture strictement historique de ce cahier, en posant la question ainsi : en quoi la « trajectoire du mourir »⁶ est-elle soutenue par une activité économique et par là liée à la tenue des comptes ?

Les chiffres sont bien prosaïques face au vécu de cet événement, qui signifie pour Désirée une énorme chute émotionnelle. En l'absence de toute narrativité, les chiffres ne donnent pas à voir la façon dont elle a défini sa situation suite à cette perte, qui la transforme en veuve. Mais le cahier comporte quelques dépenses qui semblent avoir soutenue une posture. Nous avons vu ci-dessus qu'une dépense pour des fleurs participe à la réalisation de l'événement « visite-à-l'hôpital ». L'une des dépenses qui semblent être liées au décès du mari est une dépense de 4,5€ pour du maquillage, inscrite le même jour que les pompes funèbres. Désirée s'est sans doute procurée un maquillage digne et approprié pour l'enterrement qui suivra dans les jours à venir, rituel auquel elle ne pourra assister sans une tenue correcte. Une deuxième dépense intitulée « fleurs tombe François » (10€) est inscrite le 2 novembre. Il s'agit d'un autre rituel, qui consiste à commémorer les proches défunts à la Toussaint, soutenu ici par un montant infime mais digne d'être noté dans le cahier. Si le cahier se tait sur les interprétations que les individus font de leurs situations, il semble néanmoins qu'il donne accès à la dimension économique des événements, qui est intrinsèquement liée à la façon dont ils sont vécus. Le sens d'une dépense pour du maquillage et pour des fleurs est bien de se doter d'un « décor », comme dit Goffman (1996), sans lequel un rite de vie quotidienne tel qu'un hommage au défunt ne pourra aboutir. Un enterrement sans tenue adéquate, est-ce encore un enterrement ? Un 1er novembre sans fleurs, est-ce encore la Toussaint ? La dépense rend ici possible une activité qui concerne directement l'un des « turning points » de la trajectoire du mari, et donc celle de l'épouse, qui devient veuve. Ainsi, le cahier nous livre les traces d'un travail sur leur biographie conjointe, dont le déroulement « normal » est établi par l'activité économique de Désirée,

Lorsque le mari est hospitalisé en avril, le solde du compte courant est de 6000€ : les retraites complémentaires viennent tout juste d'approvisionner le compte. Fin mars, elle avait emprunté 9300€ à Cofinoga. Pour l'instant, elle n'a donc pas de problème pour régler les frais d'hospitalisation. Mais dans les mois suivants, elle va voir ce solde tomber à -5000€, fin juin. De surcroît, le jour du décès de son mari, trois factures se présentent : le notaire (450€), les frais d'hospitalisation (1296€), et les pompes funèbres (3075€), soit 4821€. Désirée sait qu'elle pourra payer les frais d'hospitalisation plus tard dans l'année. Cette dépense ne concerne donc pas son présent immédiat : l'événement hospitalisation, nécessaire au maintien de la trajectoire vitale de son mari, peut s'accomplir, car Désirée obtient de l'hôpital un paiement différé, c'est-à-dire une « dette » à laquelle elle ne doit pas

⁶ Le concept de « dying trajectory » est inspiré de Strauss et Glaser 1977 sauf que je considère aussi les événements qui interviennent *après* le décès d'un individu comme faisant partie de sa trajectoire.

faire face sur-le-champ. Au mois d'octobre, lorsque la facture se présentera, elle pourra obtenir encore un étalement de cette dette. Elle signe alors 9 chèques à l'ordre du Trésor Public et étale les dates d'encaissement sur les mois qui viennent. Ainsi, le premier chèque devrait être encaissé le 1 novembre, le deuxième le 1 décembre, et ainsi de suite. Au lieu d'un débit, elle essaie de payer en petits montants réguliers. La tentative échoue à moitié: le Trésor Public encaisse immédiatement les 5 premiers chèques, en revanche, les 4 derniers sont étalés. L'hospitalisation peut donc s'effectuer parce que la dette est fractionnée en montants maîtrisables et que son exigibilité est repoussée à un moment ultérieur. Il en va de même pour l'enterrement et les frais juridiques, grâce à un accord que Désirée conclut avec ses partenaires de transaction. Pour les pompes funèbres, Désirée signe un chèque de 1025€, à encaisser immédiatement. Puis, elle négocie avec l'entrepreneur pour que les deux autres chèques soient encaissés six mois plus tard, le 15 décembre. Même chose pour le notaire. Dans le cahier, elle inscrit donc 1025€ pour le 30 juin, deux fois 1025€, 450€ de notaire et 4,5€ chez Ricaud pour le 15 décembre 2005.

Que se passe-t-il? Plusieurs transactions assurent la course « normale » des événements. La maladie nécessite une hospitalisation, la disparition un cercueil, un enterrement et un acte notarié. L'argent pour régler ces factures n'est pas à la disposition de Désirée car elle est déjà très près des limites de son découvert. Mais elle peut négocier un paiement différé. De cette façon, les événements biographiques peuvent avoir lieu ici et maintenant, même en l'absence de ressources financières, car la transaction financière est repoussée à un moment ultérieur. Dans l'intervalle qui sépare la date de dépense du transfert d'argent, Désirée dispose d'un temps d'amortissement de la somme affectée, et, plus important, de quelques mois pendant lesquels elle pourra chercher de l'argent, en l'occurrence six mois. Elle connaît déjà les répercussions de ces dépenses sur son budget, grâce au solde qu'elle a calculé dès l'inscription de cette dépense. C'est le solde du livre de compte, la colonne droite, qui établit le lien graphique entre ces deux moments de son activité économique, son présent, où elle fait face à des dépenses dont elle doit assumer la charge, et son avenir, où ces dépenses seront débitées. Là où les dépenses différées rompent avec la chronologie du cahier, en produisant des intervalles entre échange économique (achat) et transfert financier (débit), le solde représente une continuité, car le montant de la dépense est soustrait dès l'achat. Dans le solde, Désirée anticipe des débits ultérieurs, comme s'ils avaient déjà eu lieu, tout en sachant que s'ils avaient vraiment eu lieu, son système de gestion du budget familial se serait écroulé. Dès lors, tout se passe comme si le cahier produisait une perspective en surplomb sur la situation actuelle, une perspective où se trouve déjà chiffré l'impact d'une activité économique, bien que celle-ci ne soit pas encore venue à son terme (le transfert financier).

6. Se projeter dans l'avenir

Examinons donc le rythme de cette pratique d'écriture. Tous les soirs, Désirée s'assoit pour inscrire les dépenses de la journée. Elle note la date du débit de la dépense et non la date de l'achat. Chaque dépense est ainsi divisée en deux temps : le moment du transfert économique, où elle achète un bien ou un service, et le moment du transfert financier, où le montant de la prestation est débité de son compte. Selon les moyens de paiement qu'elle utilise, ces deux transferts peuvent avoir lieu au même moment ou à des moments différents. Pour les chèques, elle note généralement la date de l'émission, faisant l'hypothèse que le marchand fera l'encaissement immédiatement (sauf si elle a demandé un encaissement plus tardif). Il en va de même pour les virements, où date de transfert et de paiement coïncident. Les achats sont majoritairement effectués avec deux cartes bancaires à

débit différé, où l'ensemble des achats sont prélevés de façon regroupée une fois par mois. Les charges fixes du mois suivant - retraite, charges fixes, prélèvements de crédit etc. – sont inscrites à la fin du mois. D'ordinaire, la gestion de Désirée s'inscrit donc dans un cadre mensuel.

Or, au fur et à mesure que nous avançons dans la lecture du cahier, nous nous apercevons que Désirée déroge souvent à cette gestion mensuelle. Par moments, elle inscrit d'un seul coup plusieurs mois de charges fixes. Elle utilise alors un système de couleurs afin de différencier les mois : elle souligne le premier mois en rouge, le deuxième en vert, elle inscrit le troisième intégralement au stylo rouge. Par exemple, début mai 2009, lorsque son solde débiteur est à - 17 945 €, elle inscrit d'un seul coup les charges des mois de mai et juin. Ce sont les dépenses qu'elle aura à coup sûr à assumer, avant l'arrivée des retraites complémentaires début juillet. Un seul poste s'est glissé entre les deux mois : un virement du crédit municipal d'une ville proche, pour 17000€. Il s'agit d'un rachat de crédit qui redresse son solde temporairement. Mais l'opération se répète trois mois plus tard. Fin juillet, son cahier lui montre un solde positif de 6267€. Elle inscrit à nouveau les charges des deux mois suivants. Rien qu'avec les charges de la vie courante, elle sera encore à 1762€ à la fin du mois de septembre. Mais pendant l'été elle doit faire face à un voyage de sa petite-fille, et à la rentrée elle doit s'acquitter des frais de scolarité. Sa retraite complémentaire et la pension de réversion arrivent début octobre, mais son solde ne sera alors qu'à 2300€, budget qu'elle devra gérer jusqu'en janvier. Après de longues années de gestion du budget familial, elle a appris à sentir une mauvaise position. Dès lors, début octobre, elle inscrit les charges courantes des mois d'octobre, de novembre, et de décembre. Dans cette projection, elle voit son solde tomber à -3900 euros. Avec un découvert autorisé de 2500 €, elle sait qu'elle ne pourra pas tenir. Dix jours après, elle empruntera donc 11500€ à Cetelem.

Cette pratique rend difficile la lecture chronologique du cahier, car elle produit des sauts dans le temps. Nous avons vu ci-dessus que Désirée diffère parfois la date de débit d'une transaction afin d'aménager un temps d'amortissement. En inscrivant les charges courantes par avance, elle procède inversement : elle note dans le cahier une transaction qui ne s'est pas encore produite, mais la comptabilise déjà, comme si elle avait eu lieu. Elle produit ainsi une situation fictive, mais biographiquement très probable : ces dépenses auront lieu, sauf à s'imaginer une rupture dramatique de toute la trajectoire familiale. Désirée inscrit ces charges courantes afin de savoir comment leur paiement, sur une période de 3 mois, se répercutera sur son compte. Ici, elle comptabilise le cours de la vie avant qu'il se produise, animée par l'inquiétude que la position du compte bancaire puisse l'empêcher. Le solde, qu'elle calcule dans la colonne droite, lui indique quelle sera la position de son compte bancaire après l'accomplissement de ces événements.

Au moment de l'écriture des comptes, Désirée se met donc dans une situation de réflexivité par rapport aux points postérieurs de la biographie familiale. C'est la colonne de droite du cahier, le « solde », qui est la manifestation graphique de cette réflexivité. En lisant son cahier, Désirée se projette trois mois plus tard, elle se voit en faillite, dans le confort ou dans une situation stable. Grâce à son cahier, elle sait avec précision combien d'argent lui manque. L'on pourra penser que l'anticipation sur l'avenir est en dernière instance un acte cognitif. Sans doute. Comme tout membre de société, Désirée dispose d'une compétence d'anticipation. De façon diffuse, elle peut s'imaginer son avenir et songer à des scénarios futurs. C'est ce qu'elle fait à plusieurs reprises dans les entretiens qu'elle m'accorde, en évoquant ce qu'elle fera « quand elle aura un peu plus d'argent », et « lorsque ses problèmes se seront résolus ». Mais le problème de l'endettement auquel elle fait face, la proximité constante entre le solde de son compte et le montant de son découvert autorisé

nécessite une vision plus claire du déroulement ultérieur de sa trajectoire financière, afin de pouvoir trouver des solutions précises à des dépenses. C'est l'acte d'écriture des comptes qui produit cette perspective avec précision, et lui seul.

7. Convertir l'angoisse

Sur 32 mois, Désirée anticipe à cinq reprises les charges courantes des mois suivants. Elle n'est pas dans une anticipation permanente et systématique de son avenir. Dans le cahier, elle alterne entre une gestion qui suit la réalité du calendrier, où le solde du cahier est proche de celui de son compte, et une gestion par anticipation, où ce solde est éloigné de celui de son compte. Dès lors, la question qui se pose est celle de savoir pourquoi elle alterne entre ces modes de gestion. Nous avons vu que l'inscription par avance d'événements futurs lui permet d'anticiper. Mais comment sait-elle qu'elle devrait anticiper et donc inscrire par avance ses charges? Pourquoi se place-t-elle tantôt dans une perspective de surplomb, tantôt dans une perspective plus proche de son présent ?

Durant les années passées à gérer un budget déficitaire Désirée a développé une compétence d'ordre émotionnel à lire sa situation financière. Pour elle, un état émotionnel est attaché au solde de son compte. En le regardant, elle « sent » que quelque chose ne va pas bien. Pour s'assurer que ce sentiment ne la trompe pas, elle inscrit les dépenses, afin de pouvoir trancher sur le bien-fondé de son inquiétude avec l'appui des chiffres. Si elle ne procède pas toujours à une inscription anticipative c'est parce que celle-ci brouille la tenue chronologique du cahier. Il ne s'agit que d'une « solution extrême », me dit-elle lors d'un entretien, qu'elle choisit lorsqu'elle ne peut plus jouer l'argument de la gestion facile contre l'inquiétude d'être en train de conduire son budget à la faillite. En se retenant d'inscrire le solde par avance, elle essaie de maîtriser son inquiétude de ne pas connaître avec exactitude l'évolution de la situation. Elle se retient d'abord parce qu'elle sait aussi que la prévision ne calmera pas forcément son esprit : la connaissance du solde précis dans 3 mois pourra au contraire donner lieu à une inquiétude encore plus grande. La prévision financière, dans la mesure où elle produit une vérité indubitable, est pour elle une pratique lourde sur le plan émotionnel, tant elle peut rendre explicite ce qu'elle souhaite ne pas penser, à savoir l'imminence, dans son présent, d'une tendance au surendettement. Désirée doit sans cesse choisir entre ces deux options, « d'avoir un mauvais sentiment » ou bien d'inscrire un solde encore plus catastrophique.

En ce sens, l'écriture comptable est une écriture de l'émotion⁷. Car la lecture du solde provoque des émotions chez Désirée, et l'invite à effectuer un travail sur elles. Si notre enquêtée n'est pas encore surendettée, c'est bien parce qu'elle a pu se convaincre, lors des moments critiques et anxiogènes, en regardant le solde rouge en face, que des solutions existent encore. Autrement dit, elle a su convertir les sentiments de désespoir que sans nul doute elle a ressenti de temps à autre en regardant la position de son solde. L'écriture des comptes ne change pas une situation économique : le budget reste le budget. Mais elle permet de convertir les émotions attachées à une position financière précise, qui seraient menaçantes si elles envahissaient trop le présent de l'auteur, en indiquant qu'une prise sur elles est possible, et, par là, sur le solde. C'est de ce travail de conversion préalable que dépend la possibilité d'un travail économique subséquent, dont l'objectif sera de faire baisser le solde.

Si donc le solde indique autre chose que des chiffres, s'il fait apparaître la couleur émotionnelle de la réalité d'une situation, il m'a paru pertinent, pour cette reconstruction

⁷ Sur la relation entre écriture et émotion voir Besnier 1993.

d'une trajectoire économique, de suivre son évolution sur la longue durée (voir annexe graphique 2). En transcrivant les 3076 postes des 32 mois, la courbe du graphique numéro 2 rend visible non pas la stricte réalité d'une situation financière, *i.e.* le solde du compte courant, mais le solde tel qu'il a été calculé et inscrit, par avance, en tenant compte de prévisions parfois sur plusieurs mois. En suivant cette courbe, nous pouvons comprendre ce que veut dire l'expression « courir après l'argent » que Désirée utilise à plusieurs reprises pour décrire sa situation, comme beaucoup de personnes surendettées. Afin de maîtriser le sentiment d'angoisse lié à l'idée d'une faillite possible, le cahier produit une perspective de la faillite, que l'on va chercher à éviter en recherchant encore de l'argent. Le graphique retrace le cheminement de cette course-poursuite. C'est la visualisation d'un mouvement constant entre le désespoir et l'auto-motivation que l'on peut y lire ; ainsi que le pouls d'une biographie économique où se lisent les crises, les points d'inflexion, mais aussi les procédés de stabilisation, lors des entrées d'argent (mouvements ascendants de la courbe) qui évitent la faillite de justesse par une stratégie d'endettement.

Sur la longue durée, la gestion de Désirée est déficitaire. Ses charges sont trop importantes par rapport à ses recettes (voir graphique 2). Pour faire face à ses dépenses courantes, ainsi qu'aux événements imprévus, nous l'avons vu, Désirée a emprunté à des nombreuses reprises des crédits revolving. C'est bien ce que montre la transcription du solde sur 32 mois : à chaque moment où des événements infléchissent la courbe de son solde, elle a recours à un crédit, souvent pour de petites sommes dans un premier temps, puis pour de plus grandes sommes par la suite. Ainsi, elle ramène son solde au-dessus de zéro suite au paiement des frais de scolarité de l'école de commerce, en mars 2008. Elle résout d'abord le problème que pose l'enterrement de son mari à l'aide de deux petits crédits de 3820 € et de 1600€, mais emprunte 7622€, 2200€ et 6000€ en septembre, en attente du versement des retraites, dont le montant total chute de 5000€ à environ 3700€ par mois. Elle arrive ainsi à redresser sa situation temporairement, mais les mensualités de crédit qui se sont ajoutées à son budget mensuel font dégringoler son solde jusqu'à -21000€ en fin mai. Elle emprunte alors au crédit municipal à un taux favorable et rembourse d'autres crédits. Dans l'immédiat, cet emprunt évite l'effondrement de son budget. Même procédure pendant l'été 2009. Le voyage de la petite-fille ramène le solde à 600€. Les frais de scolarité de l'école de commerce et d'autres charges l'abaissent à -5000€, au début du mois de septembre. Les retraites ne seront versées qu'en octobre, mais Désirée aura encore à assumer le loyer de sa petite-fille, que vient de s'installer dans son studio. Elle emprunte donc 6000€ à un organisme de crédit.

8. Incliner sa trajectoire

Le recours au crédit est certes la façon majeure d'ajuster le budget familial aux variations des trajectoires familiales. Mais la grand-mère sait qu'à long terme cette solution d'urgence aggrave aussi bien le solde courant que le niveau d'endettement. C'est pourquoi elle a tôt engagé des démarches afin d'augmenter les recettes. Voici donc une autre lecture possible du carnet de compte : celle des rentrées d'argent extraordinaires. En parcourant le cahier, l'on trouve au moins quatre différents postes qui indiquent une activité économique destinée à augmenter son niveau de revenu sans augmenter en même temps l'endettement.

- 1) La vente des objets de valeurs. Apparaissent ici et là dans le cahier des petits montants qui proviennent des objets qu'elle vendus dans des brocantes ou à d'autres occasions. Lors des entretiens, elle me montre plusieurs de ces objets, dont elle commence à estimer le prix d'une potentielle vente. Ce sont des objets qu'elle a hérités de sa famille, et qui peuvent dater du XIXe siècle, des meubles anciens, des

bijoux, etc., ou encore des objets de valeur qu'elle s'est achetée avant que ses difficultés n'apparaissent, des statues ramenées de voyages, des collections de monnaie, etc. Elle a déposé certains de ces bijoux au Crédit municipal pour obtenir un crédit de 5000€.

- 2) La diminution de la propriété immobilière. En 2009, Désirée commence à faire des démarches afin de vendre l'appartement qu'elle a habité pendant 60 ans. Elle s'achète à plusieurs reprises des magazines concernant l'immobilier et paie une petite somme à une agence immobilière. Finalement, elle publiera une annonce sur un site de vente. Avec le bénéfice de la vente, elle s'achète à l'été 2010 un appartement plus petit. De cette façon, elle rembourse une partie de ses crédits revolving, et donne 30000€ d'héritage anticipé à sa petite-fille, qui lui retourne 5000€, sous forme de prêt. Enfin, elle approvisionne son compte courant de 12000 € (voir graphique 2) pour la ramener à 5000€. La vente du domicile familial améliore donc sensiblement sa situation financière, aussi parce que les charges courantes du nouvel appartement sont moins élevées.
- 3) La reprise d'une activité rémunérée. A près de 75 ans, environ 15 ans après le début de sa retraite, Désirée s'initie à la garde des enfants. Un couple de voisins est son premier « employeur ». Vite, elle se fait un petit réseau de contacts à l'école à laquelle elle amène les enfants, à l'aide aussi de la pharmacienne qu'elle connaît pour se rendre très souvent à la pharmacie (2 fois par mois en moyenne). Elle pense un moment à faire des gardes de nuit auprès de personnes âgées. « Comme c'est la nuit, c'est bien payé » me dit-elle, mais elle écartera finalement cette possibilité.

L'on pourrait encore ajouter à cette liste les dépenses pour la loterie « France Abonnement ». Entre septembre 2009 et octobre 2010, Désirée y consacre environ 30€ par mois, sans nul doute dans l'espoir de voir sa trajectoire d'endettement se redresser d'un seul coup, à travers une rentrée d'argent soudaine et inespérée, qui pourrait faire en sorte qu'elle puisse enfin « profiter encore un petit peu ». C'est une solution incertaine, qui contraste avec les trois autres tentatives d'obtenir des ressources d'argent complémentaires, à côté de sa retraite, qui témoignent d'un plus grand réalisme.

A travers ces dépenses, nous pouvons enfin comprendre comment l'effort de transmettre aux générations suivantes un patrimoine culturel et financier peut se répercuter sur la personne qui endosse cet effort. Ci-dessus nous avons vu qu'en organisant le décès de son mari, Désirée a aussi fait en sorte que son passage à la vie de veuve se déroule de façon « normale » et socialement acceptable. De même, elle remplit ce qu'elle considère être son rôle de mère et de grand-mère en prenant en charge sa fille et sa petite-fille. Puisque l'affectation d'une dépense s'inscrit dans une relation sociale, la dépense concerne évidemment toujours Désirée : elle devient veuve, reste mère, maintient la ligne familiale. Or, avec la vente d'objets, la diminution de sa propriété et la reprise d'un travail, le cahier montre au contraire que la trajectoire de Désirée subit de petites inflexions, qui ne concernent que sa trajectoire à elle. La vente des objets qui appartenaient à sa personne, et qui constituaient, sur un segment de sa biographie, l'assise de la position sociale qu'elle avait acquise, remet aussi en cause l'identité sociale qui leur était attachée. Il en va de même de l'appartement par lequel elle a accédé à la propriété et où elle a vécu 50 ans. Elle dit elle-même qu'avant de vendre cet appartement, elle a dû accomplir tout un « travail sur soi ». Certes, nous sommes loin de la déchéance sociale : Désirée reste propriétaire et garde une bonne partie de ses objets. Mais sa trajectoire s'incline un petit peu lorsqu'elle cède une partie du patrimoine familial, qui est aussi son patrimoine. Inutile aussi de rappeler que son retour à la population active non déclarée signifie un changement de statut majeur pour la

retraîtée. A travers ses trois interventions dans son budget, qui lui servent à rester solvable, elle réalise à la fois un travail sur son budget, sur ses protégés, et sur elle-même. En modifiant son rapport aux choses et à elle-même, elle passe à une autre étape de sa vie où elle n'est plus tout à fait celle qu'elle était, tandis qu'elle assure, par cet ajustement de sa propre trajectoire, la continuité de celle de ses proches : sa petite-fille devient étudiante, sa fille propriétaire et son mari décède normalement. Extraordinaire capacité que celle de composer avec les inflexions subies par sa propre trajectoire sous le poids de la solidarité familiale.

Le carnet de comptes est plus qu'un fidèle compagnon dans ce travail sur soi. C'est l'exercice de la tenue quotidienne des comptes, le résumé de la journée, le contrôle des dépenses et des recettes des dernières semaines, les prévisions et le calcul du solde qui définissent la réalité de Désirée, et c'est par rapport à cette réalité que son travail sur soi s'effectuera, subséquent à l'acte d'écriture. L'écriture du cahier n'est qu'une partie de l'ensemble des conduites économiques et intimes éprouvées par notre enquêtée, mais son solde en dicte le rythme et parfois aussi l'intensité, dans la mesure où il signale les moments où un changement de trajectoire devient indispensable. Incrire ses comptes, les actualiser, prévoir leur évolution future contribue sans aucun doute à se convaincre de la nécessité d'une transformation de soi, d'une adaptation à un trajet biographique dont la dynamique générale s'est infléchie. C'est pourquoi certains ont voulu voir dans le cahier le promoteur d'une conduite de vie ascétique (Lahire 1993). C'est sans doute l'un des usages possibles du cahier. Par rapport à sa vie antérieure, Désirée a de toute évidence fait des adaptations. Par exemple, parmi les achats de vêtements, on retrouve des marques « à petit prix » qui indiquent un changement dans son style de consommation, qui, pour être maintenu à minima, a nécessité de descendre dans l'échelle des produits. Plus d'achats chez Monoprix. Elle ne se rend plus qu'une fois en 32 mois à la boulangerie haut de gamme qui se situe pourtant juste en face de son immeuble. Mais l'on retrouve aussi dans la liste de ses achats des marques de qualité supérieure, des dépenses généreuses chez le boucher et le fromager, des chèques à l'ordre d'associations de quartier, des appareils électroménagers, un ordinateur avec internet, un nouveau lit, etc. Au total, on peut chiffrer les consommations non alimentaires qu'elle effectue pour elle-même, entre septembre 2009 et décembre 2010, à approximativement 500€. Avec La déroute, Daxon, Darty, CanalSat, Bricorama, Picard, Uniqlo, BHV, Bonprix, Bleu Bonheur, etc., nous sommes très loin de l'adaptation d'une conduite de vie qui s'apparenterait à ce que Max Weber avait décrit comme ascétique : le renoncement au « plaisir de la consommation ». La fonction primaire du cahier n'est pas ni de rendre plus efficace le calcul économique ordinaire, de sorte à brider une fois pour toutes ces plaisirs,⁸ mais d'organiser leur amortissement lorsque leur réalisation n'a pas pu être évitée. L'habitus économique, acquis et incorporé pendant les longues années vécues dans une position sociale différente, ne se renverse pas d'un seul coup. Mais le cahier permet d'amorcer un travail à contre-courant de soi-même et de la structure de ses habitudes, en tentant de transférer vers un nouveau système de consommation une conduite dépassée par une l'évolution d'une trajectoire. C'est pourquoi le cahier livre à la fois des dépenses liées à la vie antérieure de Désirée, celle de cadre bancaire retraitée, et des dépenses et des recettes liées à sa nouvelle vie.

⁸ Sur ce point voir la critique de Lahire par Florence Weber (2009)

9. Conclusion

Trois éléments peuvent ici être soulignés :

1/Premier point : les situations de « solidarité transgénérationnelle » s'organisent autour d'un conflit entre deux principes de la parenté pratique, l'impératif de prise en charge et celui de la transmission de patrimoine⁹. Dans sa matrice politico-juridique, le renforcement de la « solidarité transgénérationnelle » a vocation à s'appliquer à la lignée familiale dont l'un des chaînons est brisé. Dans cette logique, lorsqu'un parent est en détresse, les grands-parents devraient le seconder, voire prendre le relais pour assurer la prise en charge financière de leurs petits-enfants. Le cas présenté ici correspond à cette configuration. La rupture de trajectoire d'un parent qui est enfant unique mobilise la famille à la fois en tant que groupe de descendance et en tant que maisonnée. Si la famille solidaire peut ainsi atténuer le sort tragique de l'un de ses membres, le mouvement de ses comptes nous montre qu'elle s'expose par conséquent davantage à des ruptures biographiques et à des événements imprévus. La charge financière de cette solidarité crée un budget structurellement plus sensible à des dépenses non prévues. C'est bien ce que nous avons vu dans le cas exposé, où le décès du mari et l'éducation d'une petite-fille conduisent rapidement le budget à ses limites. L'augmentation des personnes prises en charge augmente aussi le nombre d'événements susceptibles de perturber la stabilité d'un budget. Ces événements, personne ne pourra les amortir pour les grands-parents. Autrement dit, la régression liée à la solidarité des grands-parents laisse ceux-ci sans filet de protection autre que leur patrimoine. Or, c'est précisément avec ce patrimoine que lequel ceux-ci sont censés soutenir leurs descendants, par exemple, pour financer leurs études. Cette contradiction, qui semble être inhérente aux situations de « solidarité transgénérationnelle », s'est manifestée clairement dans la difficulté de trouver une solution intermédiaire entre le maintien du patrimoine et le soutien financier quotidien. Vendre son appartement pour en acheter un autre plus petit constitue l'une des tentatives de composer avec cette contradiction : dans l'immédiat il s'agit d'appriivoiser le compte courant et de diminuer les charges courantes (impôts, charges de copropriété, etc.), sans trop diminuer dans le même temps le patrimoine à transmettre. Sur cette même vente, le problème se reposera. En effet, Désirée et son mari avaient déjà transmis une partie de cette propriété, soit 30 000€, à la petite-fille, dans le souci de limiter les impôts sur la transmission du patrimoine et pour que celle-ci dispose des moyens pour s'émanciper financièrement, c'est-à-dire de se prendre en charge elle-même. Or, au moment de la vente, le solde du compte courant de Désirée est particulièrement bas. Désirée emprunte donc 5000€ à sa petite-fille. Ici, une transmission anticipée met en péril le maintien de la famille en tant que collectif de survie quotidienne ; l'héritage retourne donc temporairement à la source, sous forme de crédit intrafamilial.

2/Dans le livre de comptes, la mise en œuvre de cette solidarité grand-parentale apparaît comme un accomplissement continu plutôt que comme une disposition durable des grands-parents. Rappelons-le : l'emblème de la « nouvelle grand-parentalité » est le grand-parent dont le principal mobile serait l'amour pour sa famille. Mais il est difficile de croire que le seul amour suffit à garder l'esprit serein face à un solde bancaire qui annonce la faillite. Désirée confirme cette interprétation lorsqu'elle dit qu'elle a rempli à plusieurs reprises un dossier de surendettement : c'est-à-dire dire qu'elle a très sérieusement pensé à arrêter sa prise en charge. L'apparente stabilité des situations de prise en charge familiale connaît en réalité une multiplicité de moments de doute, où l'on est tenté d'abandonner

⁹ Je reprends cette distinction exposé par Weber 2005

l'affaire car elle est devenue trop coûteuse pour soi-même. Si je me suis longuement attardé sur le livre de comptes, c'est parce qu'il me semble qu'il rend compte de ce mouvement qui oscille entre la tentation de l'abandon et l'obligation à poursuivre. D'un côté, les comptes livrent la dimension d'une privation que la prise en charge exige nécessairement. C'est, dans le cas de Désirée, la renonciation (jamais totale) à son mode de vie antérieur, à un mode de consommation, aux vacances, à la sortie au cinéma le week-end, à une retraite paisible, qui nourrit sans cesse le sentiment « d'être dans la galère », et conduit parfois à vouloir « baisser les bras ». De l'autre, le cahier montre que la comptabilité ramène constamment ces sentiments à des solutions financières (travail au noir, rachat de crédit, emprunt de crédits revolving, vente d'objets), même les plus hasardeuses. Lorsque le désespoir envahit et brouille l'avenir, l'écriture comptable sert à produire le détachement du sentiment « de ne pas y arriver » et crée ainsi une sorte de stabilité à partir de laquelle les choses peuvent être envisagées avec une nouvelle sérénité.¹⁰ L'écriture comptable est en ce sens un dispositif pratique coproducteur de solidarité familiale, car le scripteur tire d'elle l'idée d'une prise sur la situation (à travers la projection ou l'amortissement des dépenses), et ce malgré les multiples perturbations et doutes qui l'affectent.

3/L'amour pour sa parenté est donc sans doute moins la source de motivation qui maintient la solidarité familiale que la conséquence des multiples investissements à la fois financiers et affectifs qui la font tenir. Le resserrement des relations familiales procède de l'intensification de la circulation d'argent entre les générations, qui crée sans cesse de la réciprocité et de l'obligation mutuelle. La proximité de Désirée avec Marie peut s'expliquer par cet investissement dans l'avenir dont la petite-fille fait l'objet, en tant que représentante de la continuité du groupe de descendance. Ce qui est frappant à ce titre, c'est de voir que le financement de la carrière de la petite-fille se poursuit malgré le décès du mari, qui donne lieu à une perte de 1300€ de revenus mensuels. L'on peut s'imaginer comment le maintien de la prise en charge dans ce moment de crise renforce encore le lien entre ces deux femmes. Mais y voir, avec enchantement, l'expression d'un nouveau type de solidarité serait oublier, d'une part, que cette relation a un prix élevé, celui d'un travail sur soi important et d'une privation. De l'autre, ce serait oublier que les puissantes solidarités des proches possèdent un envers, une injonction morale à la réussite sociale organisée de façon silencieuse, à travers le don et le sacrifice pour autrui. Là où il circule, l'argent familial donne un pouvoir d'ingérence sur la vie de ses bénéficiaires. C'est parce que la grand-mère finance la vie de la petite fille qu'elle garde en même temps un contrôle sur la trajectoire de sa protégée. En ce qui concerne Louise, Désirée n'a pas hésité à interpeller les plus hautes instances de l'Etat sur le fait que sa fille bénéficie du RSA sans accompagnement aucun, demandant qu'on la sorte de son assistanat. Sa critique du versement « inconditionnel » de ce revenu minimum, qui peut étonner, se comprend à partir d'une posture où l'attribution d'argent est coextensif d'une obligation. D'où l'ambivalence de cette posture face au RSA : d'un côté il représente une source de revenus bienvenue. Mais d'un autre côté, il est préjudiciable à l'esprit de la famille, car il soustrait une partie du budget de sa fille à l'emprise de Désirée, sans en même temps constituer une obligation suffisamment forte pour que la fille retrouve un travail, autrement dit, pour qu'elle retrouve sa place dans la lignée.

Axel Pohn-Weidinger (CRESPPA-GTM, Université Paris 8)

¹⁰ Sur ce point, voir l'étude que Jean-François Laé consacre à l'agenda d'une femme qui soigne son mari (Laé 2004).

10. Annexe

Illustration 1 (cliché de l'auteur)

5

€

Date	OPÉRATIONS	Dépenses ou DÉBIT	Recettes ou CRÉDIT	SOLDÉS	
				Débitur	Créiteur
				592085	
1	2004 Achat CB Accord ² Reports ⁵ Super	3880 x		596264	
-	" " " " " " " " " " " "	4179 x		600443	
-	" " " " " " " " " " " "	2289 x		602732	
0205	" " " " " " " " " " " "	1523 x ⁷		604255	
0205	" " " " " " " " " " " "	4954 x		609209	
0205	" " " " " " " " " " " "	8,60 x		610069	
0205	" " " " " " " " " " " "	2841 x		612910	
-	" " " " " " " " " " " "	3879 x		616789	
-	" " " " " " " " " " " "	3479 x ¹⁰		620268	
0205	" " " " " " " " " " " "	4,60 x		620728	
2004	" " " " " " " " " " " "	21954 x ⁶		642682	
-	" " " " " " " " " " " "	4938 x ³		647620	
0203	cheque n° 110 (Picardie) ¹	19090 x		666710	
0503	VR Cofinoga		9200 00 x -		253290
0504	Reliquat Assurance FINAREP	1178 x -			252112
0703	cheque n° 111 (Club Tennis)	398 x -			251714
0803	⁸ Retrait CB (SG)	20 00 x -			249714
0203	" " " (CE)	50 00 x -			244714
0205	Achat CB Accord (dép. Coifine)	1650 x			243064
0204	" " " " (TV Santé)	2999 x			240065
0205	Achat CB " " " " " "	2184 x			237881
					237881

A reporter

11. Bibliographie

- Albert, Jean-Pierre, « Ecritures domestiques », dans : Daniel Fabre (dir.), *Écritures ordinaires*, Paris, POL/BPI, 1993, p.37-94.
- Becker, H.S., *Outsiders : Etudes de sociologie de la déviance*, Paris : métailié, 1985.
- Bourdieu, Pierre, *Le Bal des célibataires. Crise de la société paysanne en Béarn*, Paris, Le Seuil, 2002.
- Besnier, Niko, "Literacy and Feelings : The Encoding of Affect in Nukulaelae Letters", dans: Brian Street, *Cross-Cultural approaches to Literacy*, New York, Cambridge University Press, 1993, pp. 63-86.
- Bouyer, Sylvain, Mietkiewicz, Marie-Claude, Schneider, Benoît, *Grands-parents et grands-parentalités*, éditions Erès, 2005.
- Dardy, Claudine, "De la paperasserie à l'archive", dans : Fabre, Daniel, *Par écrit: ethnologie des écritures quotidiennes*, Paris, Editions de la maison des sciences de l'homme, 1997.
- Fabre, Daniel (ed.), *Ecritures ordinaires*. Paris, Editions P.O.L., 1993
- Garfinkel, Harold, *Recherches en Ethnomethodologie*, Paris, PUF, 2007.
- Gestin, Agathe, « Supermamie » : émergence et ambivalence d'une nouvelle figure de grand-mère », dans : *Dialogue, Recherches cliniques et sociologiques sur le couple et la famille*, 4 2002, pp. 22-31
- Goffman, Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne, Tome 1, La présentation de soi*, Paris, Edition de Minuit, 1996.
- Gourdon, Vincent, *Histoire des grands-parents*, Paris, Perrin, 2001.
- Grafmeyer, Yves, *Les gens de la banque*, Paris, Presses universitaires de France, 1992.
- Hummel, Cornelia et Perrenoud David, « Grands-parentalités contemporaines : dans les coulisses de l'image d'Épinal », *Revue française de sociologie*, Vol. 50 n° 2, 2009a, pp. 259-286.
- Hummel, Cornelia et Perrenoud David, « La nouvelle grand-parentalité : entre norme sociale et expériences ordinaires », *Informations sociales*, n°4, 2009b ; pp.40-47.
- Labov, William, et Waletzky, Joshua, « Narrative Analysis : Oral Versions of Personal Experience », dans *Essays on the Verbal and Visual Arts : Proceedings of the 1966 Annual Spring Meeting of the American Ethnological Society*, Seattle and London, University of Washington Press, 1967, pp. 12-44.
- Laé, Jean-François, « Le sociologue, le banal et les singularités » dans : *L'inactuel*, n°10, 2004, pp. 189-198.
- Lahire, Bernard, « De la réflexivité dans la vie quotidienne : journal personnel, autobiographie et autres écritures de soi », dans : *Sociologies et sociétés*, Vol. 40, n° 2, 2008, pp. 165-179.
- Lahire, Bernard, *La raison des plus faibles : Rapport au travail, écritures domestiques et lectures en milieux populaires*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1993.

- Moisdon-Chataigner, Sylvie, *Les grands-parents et leurs descendants : quelles relations juridiques ?* Paris, Lexisnexis, 2009.
- Perrin-Heredia, Ana, « Les logiques sociales de l'endettement : gestion des comptes domestiques en milieux populaires », *Sociétés contemporaines*, n°76, pp. 95-119.
- Strauss, A., « Maladie et trajectoires », dans: *La trame de la négociation*, L'Harmattan, 1991, p. 143-189.
- Strauss, Anselm, Glaser, Barney, *Anguish : A Case History of a Dying Trajectory*, Oxford, Robertson, 1977.
- Vanbremeersch, Marie, « Le moi de la calculette », dans : *Sociologie et Sociétés*, Vol. 40, n°2, 2008, pp. 69-85.
- Weber, Florence, „Le calcul économique ordinaire“, dans : Philippe Steiner et François Vatin (ed.), *Traité de sociologie économique*, Paris, PUF, 2009, pp.367-407.